

Environnement Climat



200
dépôts pétroliers

11 000 stations
-service

6 000 km
de pipelines

17 terminaux
pétroliers **8**
raffineries

110 titres d'exploration
-production



Consciente de l'enjeu climatique, l'industrie pétrolière **contribue pleinement à l'effort global initié par l'Accord de Paris pour concilier croissance économique et développement durable.**

Elle s'est engagée dans cette voie depuis de nombreuses années en **améliorant l'efficacité énergétique de ses installations**, en diminuant ses émissions de GES, en développant des produits **réduisant l'empreinte carbone de ses clients** et en **promouvant les comportements économes en énergie.**

Elle reconnaît l'importance et la nécessité de réglementations environnementales, en particulier lorsque leurs coûts sont en adéquation avec leurs bénéfices pour la santé et l'environnement.

- Un équilibre à construire entre développement durable et croissance économique.
- Une réglementation environnementale représentant pour l'industrie du raffinage en France des surcoûts de 8€/tonne de brut traité par rapport à ses concurrents d'autres économies exportant vers l'Europe.
- Des impacts sur la compétitivité de l'industrie européenne et la localisation des investissements.



Propositions

- ❖ **Tendre vers un prix international du carbone en s'appuyant sur les prix existant dans des grandes zones économiques.**
- ❖ **Considérer équitablement les différentes énergies et technologies sur la base des impacts environnementaux, économiques et sociaux de leurs usages.**
- ❖ **Fonder les choix de mobilité et les interdictions de véhicules sur des critères objectifs et des évaluations scientifiquement éprouvées de leurs usages, telles que l'analyse des cycles de vie de tous les types de véhicules [thermiques, hybrides ou électriques].**
- ❖ **Assurer la cohérence entre les politiques nationale et européenne sur les biocarburants.**

